



Tous les renseignements figurant sur cette fiche d'informations ont été établis sur la base des connaissances et des évaluations dont disposait l'Ambassade lors de la rédaction de la présente fiche d'informations. Ces renseignements et leur conformité sont toutefois donnés sous toute réserve, notamment en ce qui concerne les modifications intervenues entre-temps.

Informations sur les visas d'études en Allemagne

La distribution des formulaires de demande de visa est gratuite. Les formulaires peuvent également être téléchargés sur le site internet de l'Ambassade (www.rabat.diplo.de). Les frais d'un visa s'élèvent à 75 euros et sont à régler en espèces en dirham.

Le dépôt des demandes de visa se fait uniquement sur rendez-vous pris en ligne sur notre page web. La présence de l'intéressé(e) est strictement obligatoire.

Déposez votre demande suffisamment à temps - **au moins 2 mois avant la date prévue du voyage.**

L'octroi du visa requiert l'**accord du service des étrangers** (le service du futur lieu de résidence du demandeur). Dès qu'une décision sera prise, généralement dans un délai de deux à trois mois, vous serez informé(e) **par écrit**. Faute de temps, **aucun renseignement ne peut être donné par téléphone.**

Les documents suivants sont nécessaires pour le traitement de la demande. **Des documents supplémentaires pourraient être exigés par l'Ambassade selon le cas traité. Le visa ne sera pas automatiquement délivré suite à la présentation d'un dossier complet.** L'Ambassade doit examiner chaque cas de façon individuelle.

Les photocopies et les photos d'identité peuvent être faites dans l'enceinte du service des visas auprès d'un prestataire privé et contre paiement.

Veillez présenter des documents suivants pour la demande de visa:

1. deux formulaires de demande de visa remplis en allemand de manière lisible et dûment signés en mentionnant votre numéro de téléphone
2. trois photos d'identité récentes remplissant les conditions biométriques
3. carte d'identité nationale CIN (original et deux photocopies)
4. passeport (original et deux photocopies de la première page). Le passeport doit être encore valable au moins six mois et avoir 2 pages vides
5. certificat d'admission d'une université à l'examen d'entrée au collège propédeutique (en précisant les dates), à l'examen DSH, aux études supérieures **ou** confirmation de candidature (original et 2 photocopies) **ainsi que**
6. preuve de vos connaissances de la langue d'instruction du **niveau B1** (original et deux photocopies) **répondant au cadre de référence européen**, par un certificat de l'**Institut Goethe ou du ÖSD** si la langue d'enseignement est l'allemand. L'Ambassade n'accepte que les diplômes attestant des examens déjà passés avec succès. Des documents attestant la participation à des cours de langue au moment du dépôt de la demande ne seront plus joints au dossier.
7. pièces justificatives concernant le financement de votre séjour - le cas échéant avec une traduction en langue allemande - avec deux photocopies, à savoir:
 - financement par une prise en charge conforme aux articles 66-68 de la loi sur le séjour des étrangers émanant d'une personne résidente en Allemagne et valable pour la durée des études. Cette prise en charge doit être délivrée par le service des étrangers compétent en Allemagne du lieu de résidence du garant et doit attester **la solvabilité de ce dernier ou**
 - financement par compte bancaire bloqué en Allemagne d'un montant de 8640 euros avec un prélèvement mensuel de 720 euros
8. CV sous forme de tableau avec données exactes (avec une photocopie)
9. baccalauréat et relevé des notes (respectivement en original avec deux photocopies)
10. certificats sur le cursus universitaire (original et deux photocopies)
11. une lettre de motivation, rédigée et signée par le demandeur lui-même
12. une enveloppe suffisamment timbrée comportant votre adresse